



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 18-22 novembre 2024

Distribution: générale

Point 6 de l'ordre du jour

Date: 5 juillet 2024

WFP/EB.2/2024/6-C/1/Add.1

Original: anglais

Rapports d'évaluation

Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>)

Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Colombie (2021-2024)

Contexte

1. Le présent document contient la réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique de pays (PSP) établi pour la Colombie pour la période 2021-2024. L'objet de l'évaluation était de fournir des informations et de formuler des recommandations qui serviraient de base à la conception d'un nouveau PSP pour 2025-2028 et du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable à venir pour le pays.
2. Les évaluateurs ont formulé six recommandations, trois d'ordre stratégique et trois de nature opérationnelle, et 14 recommandations subsidiaires. Il est indiqué dans la réponse présentée ci-dessous si la direction du PAM accepte, accepte partiellement ou n'accepte pas ces recommandations principales et subsidiaires. Y sont précisés également les mesures prévues (ou déjà prises), les entités responsables et le délai de mise en œuvre des recommandations.

Coordonnatrices responsables:

Mme R. Bottone
Directrice de pays par intérim
courriel: rossella.bottone@wfp.org

Mme L. Castro
Directrice régionale
Amérique latine et Caraïbes
courriel: lola.castro@wfp.org

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p>Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: juillet 2024 1. Cadre stratégique et conceptuel: Élaborer, pour chaque domaine thématique d'intervention, un cadre conceptuel et stratégique fondé sur les atouts particuliers du PAM et tenant compte des changements survenus dans l'environnement opérationnel.</p>	Bureau de pays (bureau régional, Siège)	Acceptée				
<p>1.1 Préserver la flexibilité dans les domaines thématiques d'intervention, de telle sorte que le bureau de pays puisse réagir face à l'évolution de la situation et prendre en compte les domaines essentiels de son action, notamment pour ce qui est du triple lien (ou nexus), de la consolidation de la paix, de la lutte contre la faim, de l'adaptation aux changements climatiques et de l'inclusion sociale ou encore dans le cadre d'approches différenciées.</p>			<p>1. Dans le cadre de l'élaboration du nouveau PSP pour 2025-2028, des documents complémentaires seront élaborés pour chaque activité, détaillant les objectifs, la stratégie de mise en œuvre et les résultats attendus de cette activité. Les remontées d'information provenant des ateliers organisés avec les principales parties prenantes du Gouvernement et les donateurs au cours de la formulation du PSP constitueront une référence clé pour décider du contenu des documents.</p>	Bureau de pays: responsable des programmes (gestionnaires d'activités)	Octobre 2024	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			<p>2. Le nouveau PSP comprendra des éléments visant à garantir cette flexibilité, par exemple en définissant les domaines thématiques d'intervention pour chaque effet direct du PSP et en continuant à accorder une attention suffisante aux thèmes transversaux, tels que la nutrition, et aux approches différenciées. La paix et la cohésion sociale seront un thème central dans la conception du nouveau PSP et une annexe sera établie pour indiquer les contributions attendues de chaque activité à la paix et à la cohésion sociale. Afin d'obtenir une plus grande flexibilité, la stratégie de mobilisation des ressources (voir recommandation 6) et les activités de sensibilisation menées auprès des donateurs seront renforcées en vue d'augmenter le pourcentage des contributions non affectées. Le bureau de pays continuera à produire des données factuelles qui montrent l'évolution des besoins dans le pays.</p>	<p>Direction du bureau de pays, consultant auprès du bureau de pays pour le PSP et analyste des conflits (programmes)</p>	<p>Juillet 2024</p>	<p>En cours</p>
<p>1.2 Envisager d'échanger des données d'expérience avec d'autres bureaux de pays du PAM qui élaborent actuellement des stratégies dans des environnements similaires.</p>			<p>3. Le bureau de pays participera activement aux échanges des données d'expérience liées au programme, encouragés et facilités par le bureau régional.</p>	<p>Bureau régional (bureau de pays)</p>	<p>Juillet 2024</p>	<p>En cours</p>

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p>Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: octobre 2024 2. Stratégie de renforcement des capacités: Élaborer une stratégie de renforcement des capacités nationales, qui définisse clairement le rôle du PAM dans un pays à revenu intermédiaire tel que la Colombie.</p> <p>Cette stratégie devrait viser à pérenniser les résultats, englober l'ensemble des interventions de renforcement des capacités menées dans tous les domaines thématiques, être adaptée à l'environnement national et s'appuyer sur les atouts particuliers du PAM dans chaque domaine thématique d'intervention.</p>	<p>Bureau de pays (bureau régional, Siège)</p>	<p>Acceptée</p>	<p>1. Après l'approbation du PSP pour 2025-2028, le bureau de pays élaborera une stratégie de renforcement des capacités nationales définissant les priorités, les plans et les indicateurs de son approche transversale. Le nouveau PSP intègre des aspects de renforcement des capacités nationales dans toutes les activités du PSP sur la base de la situation et des besoins des institutions nationales et locales et des avantages comparatifs du PAM en Colombie.</p>	<p>Bureau de pays: responsable des programmes (unités du bureau de pays chargées de la recherche, de l'analyse et du suivi et de la chaîne d'approvisionnement, responsables des activités, équipe chargée des questions transversales, et consultant pour le PSP, conseiller du bureau régional en matière de renforcement des capacités)</p>	<p>Octobre 2024</p>	<p>Non commencé</p>

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p>Degré de priorité: moyen</p> <p>Délai de mise en œuvre: juillet 2024</p> <p>3. Priorités thématiques et géographiques: Établir des critères clairs permettant de définir les priorités thématiques et géographiques des interventions, de manière à éviter la dispersion des efforts et à optimiser les synergies internes. Lors de l'élaboration des critères en question, envisager d'exploiter de manière systématique les enseignements tirés des deux plans stratégiques de pays.</p>	<p>Bureau de pays (bureau régional, Siège)</p>	<p>Acceptée</p>	<p>1. En ce qui concerne le ciblage géographique, une stratégie de ciblage et de hiérarchisation fondée sur des données factuelles sera établie conformément aux lignes directrices du PAM en matière de ciblage et en tenant compte des résultats des évaluations de la sécurité alimentaire, des priorités des politiques publiques, des stratégies des donateurs et des zones géographiques couvertes par les bureaux de terrain. Le PAM s'efforcera également de concentrer géographiquement ses interventions, sur la base des thèmes prioritaires.</p> <p>Le ciblage thématique se concentrera sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ la préparation, l'anticipation, l'intervention d'urgence et le relèvement rapide pour différents types de crises; ➤ le soutien aux politiques publiques en matière d'élimination de la faim, de protection sociale, d'alimentation scolaire et de nutrition; ➤ les moyens d'existence et les systèmes alimentaires résilients, l'adaptation aux changements climatiques et la restauration des écosystèmes; ➤ un axe transversal qui inclut la "paix totale" comprenant l'inclusion sociale, une approche territoriale de l'assistance technique, l'égalité des sexes et le renforcement des capacités. 	<p>Unité du bureau de pays chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité (programmes)</p>	<p>Juillet 2024</p>	<p>En cours</p>

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p>Degré de priorité: élevé</p> <p>Délai de mise en œuvre: septembre 2024</p> <p>4. Production de données factuelles: Produire des données factuelles sur la base de l'analyse et de l'exploitation systématique des enseignements tirés de l'expérience, en se concentrant sur les éléments ci-après:</p>	Bureau de pays (bureau régional, Siège)	Acceptée	<p>1. Le bureau de pays établira et mettra en œuvre un plan d'exploitation systématique des enseignements tirés de l'expérience et de production de données factuelles. Les activités et les projets concernés par le plan d'exploitation systématique comprennent:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ les accords relatifs aux unités mobiles (cinq accords d'ici à la fin mars 2024); ➤ les projets visant les femmes rurales; ➤ les projets <i>SAN, Paz y Cohesión Social</i> (sécurité alimentaire et nutritionnelle, paix et cohésion sociale); ➤ les projets <i>Frutos de la Restitución</i> (fruits de la restitution); ➤ le plan établi pour les appréciations, les évaluations et les examens du nouveau PSP. 	Fonctionnaire du bureau de pays chargé de l'établissement des rapports (recherche, analyse et suivi; programmes)	Septembre 2024	En cours
4.1 Définir clairement un modèle plus explicite d'intervention le long du triple lien, qui soit fondé sur une méthode d'intervention permettant de rendre compte des résultats obtenus en matière de cohésion sociale et de contribution à la paix.			2. Les contributions de chaque activité à la cohésion sociale et à la paix seront indiquées dans une annexe au PSP.	Unité du bureau de pays chargée des programmes – coordonnateur chargé de l'analyse des conflits (suivi et évaluation)	Juillet 2024	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
4.2 En s'appuyant sur les mises à jour fournies par le PAM, déterminer les mécanismes de suivi des progrès à long terme accomplis au titre du plan stratégique de pays pour ce qui est des résultats non traditionnels peu développés dans le Cadre de résultats institutionnels (concernant la cohésion sociale, par exemple).			3. Sur la base des nouveaux indicateurs institutionnels et des expériences acquises aux niveaux régional et mondial, un plan sera élaboré pour mesurer les résultats obtenus à moyen et à long terme dans les domaines de la cohésion sociale, du renforcement de la résilience, de l'intégration socioéconomique et de la consolidation de la paix.	Unité du bureau de pays chargée du suivi et de l'évaluation (unité du bureau régional chargée des programmes)	Juillet 2024	En cours
4.3 Mettre au point des mécanismes de suivi permettant de vérifier si les bénéficiaires sont passés de l'intervention face à une crise à l'appui au relèvement rapide et au développement.			4. L'unité du bureau de pays chargée des programmes élaborera une stratégie pour les activités menées autour du triple lien. Sur la base de cette stratégie, l'unité chargée du suivi et de l'évaluation élaborera un plan pour utiliser un processus d'échantillonnage afin de vérifier si les bénéficiaires sont passés de l'intervention face à une crise à l'appui au relèvement rapide et au développement, conformément aux critères de ciblage établis pour chaque activité par l'unité chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité.	Unité du bureau de pays chargée du suivi et de l'évaluation (unité du bureau de pays chargée des programmes)	Septembre 2024	Non commencé
4.4 Déterminer les mécanismes permettant de rendre compte des effets à long terme sur les bénéficiaires qui participent aux programmes, et relier ces mécanismes à d'autres types de programmes à moyen et à long terme axés sur le relèvement rapide et le développement, notamment ceux qui contribuent à la cohésion sociale, au renforcement de la résilience et à l'intégration économique.			5. Le bureau de pays élaborera un plan de suivi des projets pour mesurer les effets à long terme des programmes sur les bénéficiaires, sous réserve de la disponibilité des fonds (en notant que les lignes directrices institutionnelles couvrent le suivi pendant la mise en œuvre des interventions du PAM, et non au-delà).	Unité du bureau de pays chargée du suivi et de l'évaluation (unité du bureau de pays chargée des programmes)	Août 2024	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p>Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: mai 2024 5. Examen des procédures internes: Réaliser un examen des procédures internes dans le but d'améliorer la coordination au sein du PAM et d'accélérer la mise en œuvre des programmes. Dans le cadre des activités de fusionnement et d'examen qui sont déjà en cours, le bureau de pays pourrait envisager les actions ci-après:</p>	Bureau de pays (bureau régional, Siège)	Acceptée				
5.1 Poursuivre l'examen en cours du cadre institutionnel régissant les procédures internes.			1. Le bureau de pays élaborera une proposition et mettra en œuvre des mesures pour la planification stratégique des effectifs et l'adaptation structurelle sur la base des recommandations issues de la mission des ressources humaines menée par le bureau régional en janvier 2024.	Direction du bureau de pays (unité du bureau de pays chargée des ressources humaines, chefs d'unité et chefs des bureaux de terrain, et unité du bureau régional chargée des ressources humaines)	Décembre 2024	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
5.2. Recenser les procédures essentielles et rechercher des moyens de les améliorer.			2. Le bureau de pays procédera à un examen critique des procédures problématiques dans chacun de ses domaines d'activité, en accordant une attention particulière aux domaines relevant du plan d'action pour une plus grande maîtrise des risques – ciblage, suivi et évaluation, transferts de type monétaire, chaînes d'approvisionnement et programmes – et sur la base d'un rapport d'audit interne qui doit être reçu en février 2024. Les chefs d'unité et les chefs des bureaux de terrain recenseront au moins une procédure créant un goulet d'étranglement et examineront cette procédure.	Unité du bureau de pays chargée des risques et de la conformité (chefs d'unité et chefs des bureaux de terrain)	Juillet 2024	En cours
5.3 S'employer à réduire le nombre d'étapes et de points d'approbation dans le cadre des procédures internes.			3. Le bureau de pays examinera les procédures qu'il utilise actuellement pour approuver les mesures et les dépenses et déléguer les pouvoirs en vue de recenser les procédures qui créent des goulets d'étranglement et d'évaluer si et comment ces procédures pourraient être optimisées de manière à réduire le temps qu'elles requièrent.	Unité du bureau de pays chargée de la chaîne d'approvisionnement (chefs d'unité et chefs des bureaux de terrain)	Juillet 2024	En cours
5.4 Élaborer des indicateurs relatifs aux procédures, portant, par exemple, sur l'augmentation du taux de réalisation des objectifs associés aux produits ou l'amélioration du respect des délais impartis, de façon à mesurer l'effet des ajustements internes.			4. Le bureau de pays établira des indicateurs relatifs aux procédures en fonction des résultats obtenus par les mesures 5.2 et 5.3 énoncées ci-dessus.	Unité du bureau de pays chargée du suivi et de l'évaluation (chefs d'unité et chefs des bureaux de terrain)	Août 2024	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p>Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: juillet 2024 6. Généralisation des procédures de mobilisation de ressources pour la gestion des projets: Uniformiser les procédures d'élaboration et de gestion afin d'accroître l'efficacité et l'efficacité des initiatives menées par le bureau de pays en matière de mobilisation de ressources. Ainsi, le bureau de pays pourrait:</p>	Bureau de pays (bureau régional, Siège)					
6.1 Uniformiser la procédure d'établissement des propositions par écrit, en précisant qui fait quoi et quand.			1. Le bureau de pays élaborera et mettra en œuvre des procédures opératoires normalisées pour la formulation des propositions en vue de la mobilisation de ressources	Unité du bureau de pays chargée des partenariats (programmes)	Juillet 2024	En cours
6.2 Uniformiser les procédures d'examen et d'ajustement des interventions, en offrant une marge de manœuvre suffisante pour qu'elles puissent être adaptées aux besoins des différents donateurs.			2. Les procédures opératoires normalisées comprendront une section sur le dialogue avec les donateurs dans le cadre de la phase de conception de la proposition, visant à garantir que les exigences des donateurs en matière de rapports et d'indicateurs, ainsi que les autres besoins des deux parties, sont remplis.	Unité du bureau de pays chargée des partenariats (unité du bureau de pays chargée du suivi et de l'évaluation)	Juillet 2024	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
6.3 Exploiter de manière systématique les enseignements tirés de l'exécution des projets aux fins de la mobilisation de nouvelles ressources.			3. En collaboration avec le(s) donateur(s) concerné(s), le bureau de pays recensera les enseignements tirés de la phase de conception du projet et les intégrera dans les procédures opératoires normalisées pour la mobilisation des ressources.	Unité du bureau de pays chargée des partenariats (unités du bureau de pays chargées de l'établissement des rapports et des programmes)	Juillet 2024	En cours
6.4 Échanger des données d'expérience avec d'autres bureaux de pays du PAM se trouvant dans une situation similaire.			4. Le bureau de pays participera activement aux échanges des données d'expérience liées aux programmes, encouragés et facilités par le bureau régional, notamment les réunions mensuelles sur les partenariats.	Unité du bureau de pays chargée des partenariats (unité du bureau régional chargée des programmes)	Juillet 2024	En cours